

Fiche descriptive : Formation rendre un événement universellement accessible

Contacts : accessibilite@lamiete.com access.sensi@gmail.com

Cette formation s'adresse à toute l'équipe de direction technique et de régie générale d'un événement, qu'ils soient culturel, sportif, touristique ou autre, se déroulant en extérieur comme en intérieur souhaitant rendre accessible ce dernier, d'accueillir et de capter un autre public et ainsi d'augmenter sa fréquentation. Rendre accessible son événement, c'est s'inscrire dans la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et adopter une démarche de développement durable, éthique et solidaire.

Objectifs

- Définir ce qu'est un événement universellement accessible
- Approfondir ses connaissances sur le public en situation de handicap et son accompagnement
- Comprendre et maîtriser les notions d'accessibilité universel et de qualité d'usage
- Appréhender les notions d'intégration/inclusion, compensation/adaptation
- S'appropriier les différents textes législatifs et réglementaires sur la question du handicap dans le cadre de la mise en place d'un événement
- Connaissance des différents dispositifs existant d'adaptation dans le cadre de l'événementiel

Contenu de la formation

- Réflexion et analyse sur l'accessibilité d'un/de votre événement
- Analyse des besoins et apports de solutions techniques ou humaines
- Apports théoriques et pratiques sur les notions : d'intégration/inclusion, d'accessibilité universelle, les différents types de handicap et les textes réglementaires

Moyens pédagogiques

- Méthodes d'animations actives et participatives
- Des supports pour des apports théoriques et de synthèse
- Des moments d'échanges en petits et grands groupes
- Des expérimentations et mises en situation pour mieux appréhender certaines notions et l'enrichissement du contenu de formation à partir du vécu et retour d'expérience des participants
- Des intervenants avec une expertise théorique et pratique dans les domaines concernés par la formation.

Public : Direction technique et régie générale de l'événementiel et du spectacle, **maximum 12 personnes, sans prérequis**

Temps de la formation : 1 journée (7h)

Lieux

- MIETE, 150 rue du 4 août 1789 69100 Villeurbanne
- Lieu proposé par le client
- Mises en situation à l'extérieur

Prix : Sur devis

Cette formation a pour vocation d'être accessible à tous les publics. Merci de nous signaler tous besoins spécifiques afin que nous adaptions les supports avant la formation.

Possibilité de dispenser la formation en Langue des Signes Française (LSF)